

CARTE ÉCOLOGIQUE DES COLLINES DU VOIRONNAIS - 1:25 000

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE A L'AMÉNAGEMENT

par Marcel DIJOURD et Claude LAVERDURE



" DOCUMENTS DE CARTOGRAPHIE ÉCOLOGIQUE ", tome XVIII, 1976.
 Directeur de la publication: Professeur P.OZENDA

FORETS

- CHENAIE A CHENE PUBESCENT- (Série septentrionale de *Quercus pubescens*). Taillis maigres sur fortes pentes, exposition sud. Flore de Mull calcaïque et de Xéromull.
- CHENAIE A CHARME- (Série du *Carpinus betulus*). sur sols bruns colluviaux, riches et frais. Flore de Mull actif et forestier.
- CHENAIE ACIDIPHILE- (Série de la Chênaie acidiphile). Groupement forestier climacique sur roche-mère non argileuse. Flore acidiphile du Mull-Moder.
- CHENAIE ACIDIPHILE - FACIES A CHATAIGNIER- (Série de la Chênaie acidiphile). Taillis de Châtaigniers favorisés par l'homme sur sol lessivé et bien drainé. Exposition nord et nord-ouest.
- HETRAIE SUBMONTAGNARDE- (Série mésophile et Série acidiphile de *Fagus sylvatica*). Sur roche-mère calcaire. Flore de sol brun à Mull forestier.

ZONES CULTIVEES OU NATURELLES

PLAINE ALLUVIALE DE L'ISERE

- Milieus en rapport avec la nappe phréatique
- Phragmitaie sur gley superficiel.
 - Dépressions. Cariçaies typiques.
 - Anciens méandres de l'Isère. Aunaies, prairies à hautes herbes.
 - Prairies à hautes herbes et à Graminées sur sol à gley moyen.
 - Cultures de Maïs et prairies fraîches sur sol à gley.
 - Cultures de Maïs et prairies sèches sur sol alluvial humique.
 - Plantations de Peupliers.
- Milieu sans rapport avec la nappe phréatique
- Zone de transition entre plaine alluvial et coteau fruitier.

CÔTEAUX FRUITIERS

- Collines fluvi - glaciaires
- Polyculture fruitière (plateau de Bois-Vert).
 - Polyculture fruitière sur relief plus fort.
 - Zone bocagère du Bessey.
 - Arboriculture (Noyer) de coteaux abrités.

CÔTEAUX ALLUVIO - GLACIAIRES

- Arboriculture (Noyer, Cerisier...), sur relief vallonné (transition entre 9 et 12).
- Arboriculture (Cerisier). Sites les plus favorables.
- Polyculture fruitière (Vigne, Cerisier, Pêcher, Noyer), suite de 13.
- Polycultures fruitière et herbagère. Zone dominant Coublevie.
- Pelouses sèches sur fortes pentes.

CÔTEAUX HERBAGERS

- Prairies fraîches sur pentes humides (au-dessus de la Murette).
- Polycultures herbagère et céréalière de plateau.
- Cultures en openfield (zone plate dominant la vallée de Réaumont).
- Zone périphérique de Voiron (vallées humides vers St.Cassien).
- Polyculture fruitière sur petites parcelles (zone de Louvasset).
- Polyculture à Vigne. Zone bien abritée du vent du Nord-Est.
- Prairies humides des vallées mortes de la Morge et de la Fure.
- Polyculture traditionnelle. Mosaïque de sites (Nord-Ouest de Voiron).
- Prairies de pente sur collines molassiques.
- Polyculture traditionnelle et élevage (vers Orgeoise la Garenne).
- Prairies de pente et polyculture traditionnelle (rebord du Ratz).
- Polyculture traditionnelle et prairies humides (zones dépressionnaires et fraîches).
- Prairies humides (zones dépressionnaires des vallées).
- Céréaliculture (plaine de Bièvre).
- Céréaliculture (plaine de Voye et St.Etienne de Crossey).

ZONES URBAINES ET INDUSTRIELLES

- Habitat aggloméré.
- Habitat dispersé ou résidentiel.
- Zone d'activité industrielle.

- Robinier
- Châtaignier
- Hêtre
- Frêne

